

B. CH.

REPUBLIQUE FOMERALE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONC-
TION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

90-897 du 28 Décembre 1990

ARRÊTÉ N° 90-897/DGFP/DGFCB/SAV.
portant promotion au titre de l'année 1990,
des Inspecteurs du Trésor des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services
Administratifs et Financiers - ~~SAF~~ (Trésor).
En tête ~~SAF~~ (Antoinette).

LE PREMIER MINISTRE,

ARRÊTÉ

- (/u la Constitution du 6 Juillet 1975;
- (/u la loi n°15/62 du 03 Février 1962, portant statut gé-
néral des fonctionnaires;
- (/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le décret n°62/197/FP du 5 Juillet 1962, fixant les ca-
tégories et hiérarchies des cadres créés par la Loi n°17/62 du 03
Février 1962, portant le statut général des fonctionnaires;
- (/u le décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962, relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires;
- (/u le décret n°62/426 du 29/12/62, fixant le statut commun
des cadres de la catégorie A des SAF;
- (/u le décret n°65/170/FP/EE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires;
- (/u le décret n°71/247 du 26/7/71, modifiant le tableau
hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne
les Contributions Directes, l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant
et remplaçant les dispositions des articles 7, 8, 10, 13, 15, 16, 21
et 22 du décret n°62/426 du 29/12/62;
- (/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5/7/62 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- (/u le décret n°87/631 du 07 Août 1987, portant nomination
du Premier Ministre;
- (/u le décret n°90/513 du 1er Septembre 1990, portant nomi-
nation des Membres du Gouvernement;
- (/u le décret n°90/514 du 1er Septembre 1990, portant orga-
nisation des interims des membres du Gouvernement;
- (/u le décret n°85/260 du 05 Mars 1985 déterminant le cir-
cuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des agents de l'Etat;
- (/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990, portant
déblocage des effets financiers des avancements et des révisions
des situations administratives ;
- (/u l'arrêté n°2087, FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 90-896 /MFP/DGFP/DGFCB/SAV du
28 Décembre 1990, portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1990, des Inspecteurs du Trésor des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des SAF (Trésor).
- (/u le décret 90-531 du 18 Octobre 1990, organisant
l'intérim du Premier ministre ;

() FORA : ...

Annexe 1er. - Les Inspecteurs du Trésor des cadres de 1^{re} catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers - (Trésor) dont les noms et prénoms ci-dessous sont promus au titre de l'année 1990 comme suit: AGU = Néant.

A/ - INSPECTEURS

Au 2^o Echelon - Indice 1010

- BLOTE (Antoinette) P/C du 01/02/90 T.P.C. D/ville
- LEYERENA-BIBIHA (Gustave) P/C du 19/09/90 T.P.C. D/ville
- PAKA-BONGO (Gaston) P/C du 13/01/90 T.P.C. D/ville

Au 4^o Echelon - Indice 1170

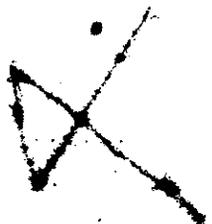
- ADESSA Jérôme P/C du 04/12/90 T.P.C. D/ville
- AFINOU née TCHICAYA-EROMBA Florence (Germaine) P/C du 20/12/90 T.P.C. D/ville
- BARENGUEHA (Jean Claude) P/C du 13/01/90 T.P.C. D/ville
- BAKZONGEHA (Jérôme) P/C du 13/01/90 T.P.R. Pool
- KAMBAHI Emile Asere P/C du 02/01/90 T.P.R. L'Esroumou
- KOUKOU Albert P/C du 13/01/90 T.P.C. D/ville
- KOUKIE Serge Hubert P/C du 13/01/90 T.P.C. D/ville
- KOUKOUO Albert P/C du 13/01/90 T.P.C. D/ville
- KSOUMA Elisabeth P/C du 13/01/90 T.P.R. D/voies

Au 5^o Echelon - Indice 1190

- KOUNGUEHA née KSOUMOU KOUKOUO (Célestine) P/C du 13/01/90 T.P.C.
- KUELA Pélucien P/C du 02/01/90 T.P.C. D/ville

Au 6^o Echelon - Indice 1300

- BALAGA Gaston P/C du 13/07/90 T.P.C. D/ville
- KIKINDOU Florent P/C du 18/06/90 T.P.C. D/ville
- KAKOUBO Pierre P/C du 11/12/90 T.P.C. D/ville
- BERGA EBILE Innocent Roger P/C du 10/04/90 T.P.C. D/ville



~~1^{er} échelon - Indico 1980~~

- ~~LEBLANC (Paul)~~ (2) du 25/06/90 ... ville
- ~~BOUDET (Alain)~~ (2) du 01/06/90 ... ville
- ~~LEBLANC (Bernard)~~ (2) du 15/07/90 ... ville
- ~~LEBLANC (Jean Louis Martin)~~ (2) du 15/07/90 ... ville
- ~~LEBLANC (Georges)~~ (2) du 15/07/90 ... ville
- ~~LEBLANC (Eugene)~~ p/c du 12/ ...

~~au 2^e échelon - Indico 1980~~

- ~~LEBLANC René~~ p/c du 20/12/90 ... ville
- ~~LEBLANC Augustin~~ p/c du 17/05/90 ... ville
- ~~LEBLANC Jean Louis~~ p/c ...

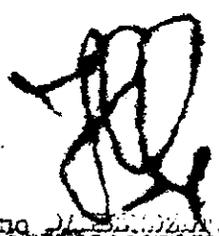
~~au 4^e échelon - Indico 1980~~

- ~~LEBLANC Antoine~~ p/c du 01/03/90 ... ville
- ~~LEBLANC Joseph~~ p/c du 06/01/90 ... ville

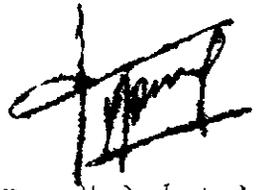
Le présent décret qui prendra effet au point de vue de l'ancienneté à compter des dates ci-dessus indiquées, et de la prise pour compter du 1^{er} 1990, sera enregistré, publié au journal officiel de la République Française au ... et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier ministre, P. T. le 28 Décembre 1990

ministre du Travail et de la Sécurité Sociale



Jeanne Leblanc



Pierre Mousset

- JORFC
- N. P. ...
- DGP/DC ... 32
- DGS ... 5
- DGE ... 0
- DGD ...
- DGE ...
- DGE ...
- DGE ...
- DGE ...

INTERBONS ... 30
- DQ ...